

2014-04-086-DVCS

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

nomenclature: 7.10

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 MAI 2014

OBJET : ADHESION A L'ASSOCIATION « AQUITAINE SPORT POUR TOUS »

L'an deux mille quatorze, le treize mai, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRESENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, Mme BAULON, M. COUTIER, Mme SAINT-AUBIN, Mme MONTAUCET, Mme BIRLES, M. DUBUS, Mme CAMBRONERO, Mme DESTOUESSE, Mme CORRIHONS, M. LECERF, Mme PICAT, Mme BISBAU, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, M. AJA, M. SAUBIETTE, M. LAURENT, Mme FAURE-DEFLANDRE, M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

EXCUSES

M. PERRET	procuration à	M. LESPADÉ
M. HERVELIN	procuration à	M. LECERF
Mme PERIMONY-BENASSY	procuration à	Mme CAMBRONERO
M. GARANS	procuration à	M. GONZALES
M. ROBLES	procuration à	Mme FAURE-DEFLANDRE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 33



2014-05-86-DVCS - ADHESION A L'ASSOCIATION AQUITAINE SPORT POUR TOUS

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

L'association « Aquitaine Sport pour tous » a pour objectif de promouvoir la pratique des activités physiques et sportives en Aquitaine. Elle propose aux communes ayant le label « Commune Sport pour tous » différents programmes d'intervention comme l'organisation de défis sportifs, de journées thématiques, la mise en place de formations, l'aide à la réalisation de projets, ...

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à cette association et de bénéficier des engagements de celle-ci auprès des communes d'Aquitaine.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29,

Considérant la proposition d'adhésion de l'association Aquitaine Sport Pour Tous,

DELIBERE

DECIDE d'adhérer à l'Association Aquitaine Sport Pour Tous pour un montant annuel de 50 euros.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bulletin d'adhésion

DIT que la somme nécessaire est prévue au budget

Vote: 33

Pour: 33

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 14 mai 2014

Le Maire

